



ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ PRIX DANS LA CEMAC

Au cours du troisième trimestre 2022, la compétitivité prix des économies de la CEMAC, appréciée à partir du taux de change effectif réel (TCER) global¹, s'est caractérisée par une réduction des gains de positions concurrentielles enregistrés au deuxième trimestre 2022. Au total, la variation du TCER global est passée de -2,4 % au deuxième trimestre 2022 à -1,5 % au troisième trimestre 2022.

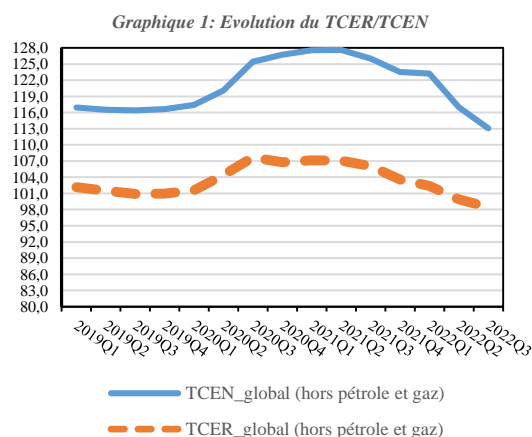
Évolution du TCER global

La réduction de positions concurrentielles sur les marchés internationaux des pays de la CEMAC par rapport au deuxième trimestre 2022, est à mettre en relation principalement avec la baisse des gains de positions observée sur le front des exportations (-1,7 %, contre -5,2 % au deuxième trimestre 2022), tandis que l'amélioration de la compétitivité sur le front des importations, enregistrée au deuxième trimestre 2022, s'est maintenue au troisième trimestre 2022 (-1,4 %). Sur la période d'analyse, il ressort du graphique 1 que le TCER s'inscrit en dessous du taux de change effectif nominal (TCEN), traduisant un différentiel de taux d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, par rapport à leurs principaux partenaires et fournisseurs. Le taux d'inflation de la CEMAC s'est établi en moyenne à 1,1 % en variation trimestrielle au troisième trimestre 2022, contre une hausse de 2,7 % en moyenne dans les pays partenaires.

Par ailleurs, l'analyse de la compétitivité prix des pays de la CEMAC, entre le deuxième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2022, fait ressortir une dépréciation du franc CFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le TCEN s'est inscrit en baisse

de 3,3 % au troisième trimestre 2022, contre un recul de 5,1 % le trimestre précédent (*graphique 1*).

En termes réels, le franc CFA s'est déprécié vis-à-vis du dollar américain (-5,8 %), du yuan chinois (-1,4 %) et de l'euro (-0,6 %). Par contre, il s'est apprécié vis-à-vis de la livre sterling (+0,1 %).



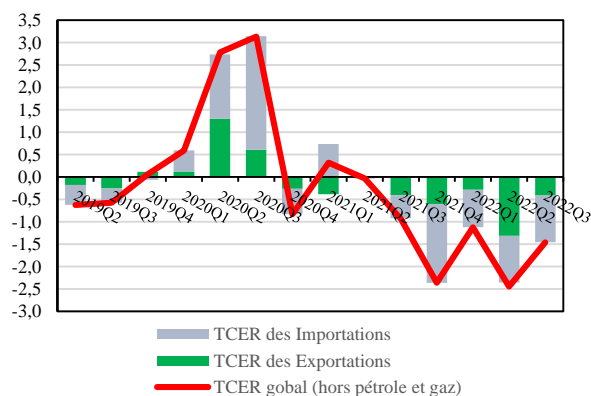
Source : BEAC

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au troisième trimestre 2022, l'analyse du *graphique 2* montre que la contribution absolue du TCER des importations a été de -1,0 % et celle des exportations de -0,5 %.

¹ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur

l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

Graphique 2: Contribution absolues au TCER

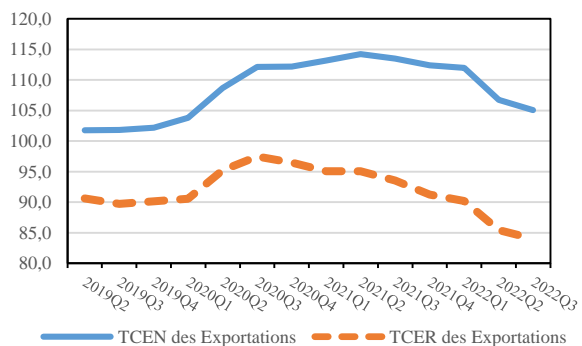


Source : BEAC

1. Evolution du TCER des exportations

En variation trimestrielle, le TCER des exportations a reculé de 1,7 % au troisième trimestre 2022, contre -5,2 % la période précédente, compte tenu de la dépréciation du TCEN des exportations (-1,6 %, contre -4,7 % au deuxième trimestre 2022), conjuguée avec le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (-2,2 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole), à l'exception du Brésil (+1,5 %), l'Equateur (+0,5 %) et l'Espagne (+0,1 %)

Graphique 3: Evolution du TCER/TCEN des exportations



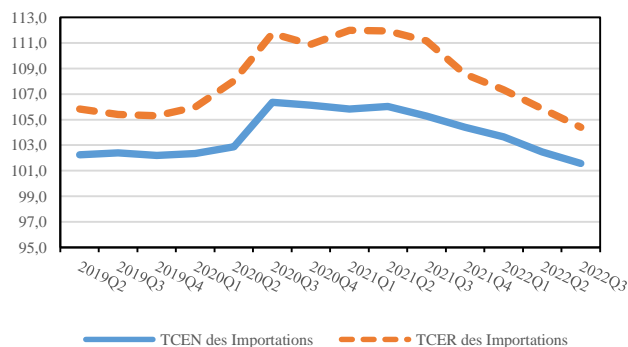
Source : BEAC

2. Evolution du TCER des importations

Le TCER des importations s'est inscrit en baisse de 1,4 % au troisième trimestre 2022, comme au trimestre précédent. Cette situation est imputable d'une part, à la dépréciation du TCEN (-0,9 %,

après -1,1 % au trimestre précédent) et, d'autre part, au faible niveau d'inflation des pays de la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs, à l'exception du Brésil (+1,5 %), des Emirats Arabes Unis (+0,6 %), de l'Espagne et de la Thaïlande (respectivement +0,1 %).

Graphique 4: Evolution du TCER/TCEN des importations

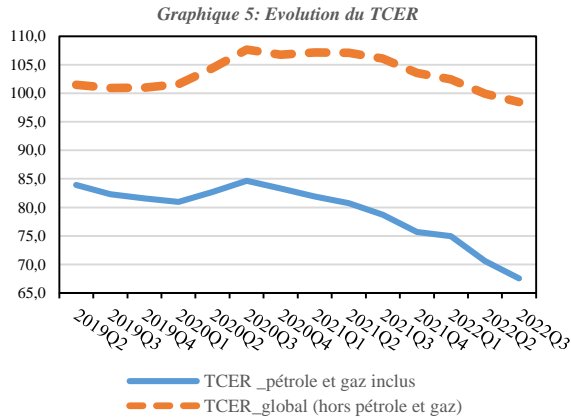


Source : BEAC

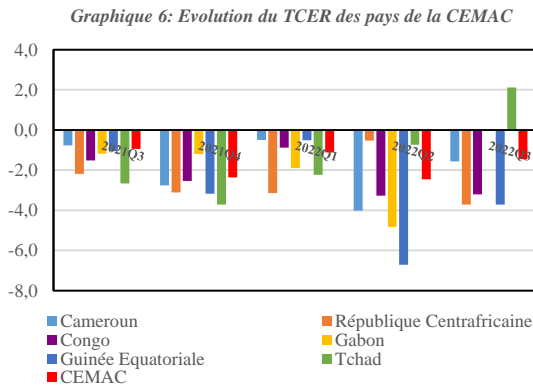
3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

Afin de ne pas introduire de biais dans les calculs et dans l'interprétation des résultats, et conformément aux standards internationaux, les produits énergétiques ont été exclus des calculs des pondérations. L'exclusion des produits énergétiques, en dépit de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (90,0 %), permet de gommer les effets de la variabilité des cours sur les marchés mondiaux.

Depuis le troisième trimestre 2018, le TCER global (*hors pétrole et gaz naturels*) est supérieur au TCER *pétrole et gaz naturels inclus* (graphique 5), prouvant au passage que la prise en compte du pétrole et du gaz naturel dans l'analyse amplifie les gains ou les pertes de positions concurrentielles des économies de la CEMAC. En variation trimestrielle, le TCER (*hors pétrole et gaz naturels*) s'est déprécié de 1,5 %, au troisième trimestre 2022, tandis que le TCER (*pétrole et gaz naturels inclus*) a reculé de 4,3 % au deuxième trimestre 2022, contre -5,8 % au premier trimestre 2022.



Source : BEAC



Source : BEAC

Entre le premier deuxième 2022 et le troisième trimestre 2022, il ressort de l'analyse par pays une détérioration de la compétitivité prix au Cameroun (-1,6 %, après -4,0 %), au Congo (- 3,2 %, après -3,3 %), en Guinée-Equatoriale (-3,7 %, après -6,7 %), au Gabon (0,0 %, après -4,8 %) et au Tchad (+2,1 %, après -0,7 %). Seul la République Centrafricaine (-3,7 %, après -0,5 %) a connu une amélioration de sa compétitivité prix (*Graphique 6*).

En conclusion, au troisième trimestre 2022, les gains de compétitivité prix des économies de la CEMAC enregistrés au cours du deuxième trimestre 2021, se sont réduits, en raison de la baisse des gains de positions sur le front des exportations et dans une moindre mesure des importations. Néanmoins, en dépit d'une inflation moins élevée dans la sous-région que chez ses partenaires, la dépréciation du taux de change effectif nominal du

FCFA n'a pas permis d'améliorer la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.

PERSPECTIVES

Les tendances observées au troisième trimestre 2022 devraient se poursuivre au quatrième trimestre 2022. En effet, le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses partenaires économiques devrait se renforcer, du fait du renchérissement des prix de l'énergie dans la plupart des pays partenaires. Quant au taux de change effectif nominal, il devrait afficher une tendance à la baisse, le franc CFA devant se déprécier sur la période par rapport aux monnaies des principaux partenaires et fournisseurs, du fait de la baisse de l'euro (la monnaie d'ancre) par rapport aux principales devises, en particulier vis-à-vis du dollar américain.